



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

98 N° 4 1976

Le don de la terre de Palestine

J. LANDOUSIES (cm)

p. 324 - 336

<https://www.nrt.be/fr/articles/le-don-de-la-terre-de-palestine-1125>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Le don de la terre de Palestine

Le don fait par Dieu de la terre de Palestine à Abraham et à sa descendance est au centre d'un débat politico-religieux concernant l'existence de l'actuel Etat d'Israël. Sur ce point précis l'affrontement des diverses exégèses est particulièrement sensible. A cet égard est bien significatif l'accueil trouvé par le document qu'en avril 1973 le Comité épiscopal français pour les relations avec le judaïsme publia sur les rapports entre chrétiens et juifs.

Dans le présent article nous voudrions essayer de remettre en cause le blocage politico-religieux qui se manifeste souvent chez les chrétiens occidentaux à propos du problème palestinien. Notre projet n'est pas de justifier à partir de l'Ecriture une position politique quelconque à l'égard de ce problème — la Bible ne donne pas de solution toute faite aux problèmes humains —, mais, au contraire, de saisir l'Ecriture comme élément de contestation de tous nos *a priori*. Refuser la justification par l'Ecriture, c'est aussi refuser le blocage politico-religieux opéré autour de ce problème.

LA PROMESSE

Dans les textes de la Genèse concernant la promesse, Abraham est présenté comme celui qui marche vers l'inconnu, un inconnu qui doit déboucher sur un salut. Dieu lui promet une terre où les semi-nomades des tribus pourront se sédentariser. Ces terres, qui deviendront la « terre promise », sont cependant occupées par des Cananéens (*Gn 12, 6*). Et le rapport de propriété qui peut exister entre ceux-ci d'une part, Abraham et sa postérité de l'autre, n'est point précisé. Pour le moment, les Cananéens restent sur place, mais ils sont considérés comme devant être éliminés plus tard. Ce problème restera longtemps une question majeure dans la vie d'Israël.

Cette promesse de la terre est située par les narrateurs de la Genèse dans un cadre d'alliance (*15, 7...* ; *17, 8...*). La tradition yahviste (*15, 7...*) envisage une alliance avec Abraham, et la tradition sacerdotale l'étend à toute la descendance du patriarche (*17, 8...*). Et déjà est posé en *17, 9* le problème de la fidélité à l'alliance : « Et toi, tu observeras cette alliance, toi et ta race après toi ».

Le début du Deutéronome (*1, 1 - 2, 3*) montre d'ailleurs que le **risque d'infidélité n'est pas illusoire. La première tentative de con-**

quête sera vouée à l'échec pour cette raison. Car la terre promise n'est pas vue comme un but en soi ; elle est donnée à Abraham et à ses descendants pour qu'ils puissent s'y établir et réaliser le dessein de Dieu. Le don de la terre est lié à l'élection. De la réflexion du Deutéronome, nous pouvons tirer un certain nombre d'éléments :

1. La réalisation de la promesse est conditionnelle. La promesse s'accompagne d'une loi (le Décalogue, *Dt* 5). Le bonheur est promis à qui observera les clauses de l'alliance. D'ailleurs ce bonheur ne dépasse pas les limites de la vie terrestre : il s'agit de posséder la terre et d'en recueillir les fruits.

2. Des développements concrets s'ajoutent aux stipulations du Décalogue, pour permettre à Israël de vivre dans la fidélité à l'alliance :

a. Israël doit rester fidèle à Yahvé. La fidélité entraîne la réussite de la nation tout entière (4, 1-18), le bonheur et le développement (6, 2-3). Par contre, si Israël est infidèle, Dieu le châtie (4, 9). Les malédictions sont là pour écarter la tentation (8, 7-20). Car Yahvé a devant lui un peuple à la nuque raide (9, 13), à qui on arrachera la terre et qui sera voué à la dispersion s'il est infidèle (28, 58-69). Israël doit donc mettre sa confiance en Yahvé, qui le protégera comme il l'a fait lors de la sortie d'Égypte (7, 17-24).

b. La dépendance à l'égard de Yahvé. Par suite des succès qu'il aura remportés, Israël sera tenté de se jeter sur les biens terrestres et d'oublier qu'ils sont un don gratuit de Dieu (6, 10-12 ; 9, 4-6). Rien n'est possible sans Yahvé (8, 11-20). Aux sécurités humaines il faut préférer la foi et son aventure, tout en sachant que Yahvé sera là pour combattre avec son peuple. La dépendance envers Dieu est continuelle (11, 10-17). Par le Décalogue, Yahvé proclame son droit exclusif d'imposer sa volonté à Israël (5, 6-21).

c. La possession du pays est une étape. On peut déjà le dire à partir de la réflexion du Deutéronome. Le fait que le peuple possède une terre est un tremplin. Le but à atteindre, c'est Dieu lui-même. La faute de Moïse fera qu'il ne pourra atteindre la terre promise. C'est dans la mort qu'il rejoindra, près de Dieu, la véritable terre promise, dont Canaan n'était que le signe (3, 23-29). La « Terre », c'est le lieu où se manifeste le Dieu vivant.

d. Contre l'expansionnisme d'Israël. Le Deutéronome réproche l'impérialisme des rois et les invite à regarder l'exemple des ancêtres pour rester fidèles à Yahvé. Ainsi les défenses de 2, 5-10 s'adressent aux chefs de Juda et au peuple, pour refréner leurs prétentions à un espace vital élargi. Car Yahvé a donné des territoires à d'autres peuples aussi (2, 5. 10-19) : « Tu n'approcheras pas de tout ce qu'avait interdit Yahvé notre Dieu » (2, 37).

e. La séparation d'Israël d'avec les autres peuples (7, 1-16). C'est le problème de la guerre sainte qui est ici en cause. Celle-ci veut marquer une idée de séparation, une mesure de préservation. Yahvé combat pour son peuple — et non l'inverse — afin que son existence comme peuple devienne réalité. Le peuple s'associe à l'action de Yahvé. Israël est ainsi séparé des autres peuples parce qu'il est consacré à Yahvé (7, 6). Ce qui se traduira par un refus des alliances matrimoniales, des influences religieuses, etc. (7, 3. 5).

f. Les droits des «étrangers». Dans le Deutéronome le terme «étrangers» désigne habituellement les habitants non juifs de la Palestine. Un certain nombre de droits leur sont accordés. Certes ils sont exclus du partage de la terre promise, mais ils ont droit à être protégés. Ainsi sont mentionnés le respect de leurs droits dans les procès et l'assistance dont ils doivent bénéficier (10, 19 ; 23, 8 ; 24, 19-21 ; *Lv* 19, 10 ; 23, 22). Finalement il s'agit pour Israël d'aimer l'«étranger» en imitant l'attitude de Yahvé (*Dt* 10, 17-19 ; 24, 17).

Le dessein d'amour de Dieu pour son peuple se manifeste ainsi de manière concrète. Si le peuple suit les commandements divins, alors il vivra, il aura bonheur et longue vie dans le pays dont il prend possession (*Dt* 5, 32-33 ; 6, 1-13).

L'EXIL

La rupture de l'alliance va entraîner la dispersion du peuple, dispersion comprise comme le châtement du péché. Le peuple indocile est chassé de sa terre et dispersé parmi les nations (*Dt* 28, 63-68). En même temps lui est adressé un appel à la pénitence, ainsi qu'une promesse de renouveau (*Os* 2, 1 ; *Is* 11, 11 ; *Jr* 31). Ce temps d'exil va permettre un renouveau d'Israël. La communauté exilée va devenir un creuset où s'accomplira la restauration religieuse.

Malgré l'épreuve la conscience reste vive qu'Israël continuera d'exister, parce que Dieu a pour son peuple un amour éternel (*Jr* 31, 3 ; *Os* 14, 2). De ce fait la perspective d'un retour en terre de Palestine marquera la communauté en exil. Cette période va être celle de la véritable naissance du judaïsme. Ezéchiel donnera à «Israël» une signification nouvelle : «le peuple de l'alliance».

Ainsi nous constatons que le judaïsme est né dans une période où le peuple était dispersé hors de Palestine. Et si un retour est annoncé, il est vu comme l'œuvre de Yahvé (*Ez* 36, 22-30), qui va reprendre son peuple en main pour le juger au désert des nations. **Seuls les justes reviendront pour servir Yahvé dans la droiture**

(*Ez* 20, 30. 40). Une nouvelle alliance suivra ce jugement : Dieu lui-même régira Israël (*Ez* 20, 33-37 ; 34, 11-16), il transformera le peuple, changera les cœurs (*Ez* 11, 19 ; 36, 26-27). Yahvé sera prince de son peuple à jamais (*Ez* 37, 24-25). Les prophéties du second Isaïe annoncent aux exilés la naissance d'un monde nouveau (*Is* 43, 16. 18. 19 ; 52, 11-12 ; 48, 21).

Alors les nations se convertiront et s'incorporeront au peuple élu (*Is* 44, 5). Le peuple que Dieu guidera de la sorte ne sera plus caractérisé par son sang, mais par sa mission divine, la célébration des louanges de Yahvé et sa gloire. Ce sera là pour Israël la libération définitive.

Quant à la possession de la terre, le second Isaïe en développe un aspect nouveau : il s'agit d'une restauration nationale parfaite (44 ; 45, 18 ; 52, 9 ; 54, 11-12). Le peuple reviendra des quatre coins de l'horizon (43, 5-6 ; 49, 17-18. 22). Et alors viendra le temps de la prospérité et de la paix pour la nation qui porte la loi divine dans son cœur et que son Dieu protège (48, 17-19 ; 51, 3. 7 ; 54). C'est l'aspect eschatologique. Mais cette restauration nationale est le prélude d'une autre transformation, qui concerne les destinées religieuses de l'univers. Le paganisme est vaincu (45, 21... ; 46, 1...).

Ce qui occupe l'attention du prophète, ce n'est pas d'abord la cause d'Israël, mais le Règne de Dieu. C'est vers ce terme que s'achemine l'histoire du monde. Dieu travaille pour sa gloire ; il veut servir sa propre transcendance (*Is* 43, 7. 21 ; 48, 9-11 ; 43, 21 ; 46, 4 ; 55, 12).

Malgré cela, la perspective demeure très humaine et patriotique, tout en étant ouverte. La délivrance des captifs sera le signe du Règne de Dieu (50, 1 ; 54, 5... ; 41, 17-20, etc.). Le rôle de Yahvé sera de constituer le peuple de l'alliance. Le retour en terre sainte sera le signe d'un triomphe spirituel de Yahvé : sa victoire sur le péché. Cependant on observe désormais une ouverture sur les autres peuples : la victoire de Yahvé ne sera pas le privilège d'un seul peuple. Le salut est offert à tous (*Is* 45, 21-24 ; 51, 6 ; 55, 1-2 ; 40, 5). Des païens vont s'agréger au peuple choisi (44, 3-5) et Israël devient médiateur de la nouvelle alliance de Dieu avec l'humanité (49, 8-9).

Dans ce peuple restauré, la souveraineté sera celle de Yahvé, souveraineté toute spirituelle. Le titre de roi est pratiquement réservé à Dieu (41, 21 ; 43, 15 ; 44, 6 ; 52, 7). Et en même temps Yahvé est souverain de tout l'univers. Le rôle d'Israël ne consiste pas à chercher la domination politique, mais à amener à la vraie religion. Ce rôle présente donc un caractère avant tout religieux.

Il semblerait que le prophète, redoutant une interprétation matérielle des croyances messianiques, a voulu laisser plus ou moins dans

l'ombre, sans l'éliminer pour autant, le Messie davidique personnel. C'est le peuple choisi tout entier qui est chargé d'une tâche religieuse eschatologique.

Pour être sauvé, il ne suffit donc pas d'être rentré dans sa patrie. La vraie dispersion du troupeau, c'est la dispersion loin de Yahvé (*Is* 53, 6). Ainsi en *Is* 49, 6, la restauration politique du peuple est une tâche inférieure pour le Serviteur. Ce qu'il recherche, c'est le salut du monde entier. Le véritable objet du règne de Yahvé n'est pas la gloire temporelle d'une nation, mais la conversion morale des peuples et la victoire de chacun sur le péché. Le détachement par rapport au point de vue nationaliste vaut au Serviteur les souffrances qu'il doit supporter (*Is* 50, 5-9). Il y a ici un progrès théologique.

De l'expérience exilique, nous pouvons ainsi retenir d'abord que l'exil, comme la perspective de retour en Palestine, restent dans un horizon de promesse. Le peuple a péché, il est puni, mais l'amour de Dieu est pour toujours. Il n'y a pas rupture complète. La fidélité de Dieu le mènera à offrir un renouvellement de l'alliance. Quand se réalisera-t-il ? Cela n'est pas précisé.

A travers l'histoire du peuple dispersé, nous constatons qu'Israël, tout en n'étant pas maître en Palestine, ou même s'en trouvant éloigné, demeure conscient de sa constitution en tant que peuple. Des liens solides subsistent entre les exilés et les juifs restés en Palestine.

Il est encore plus clair, à travers toute la réflexion des prophètes, qu'Israël reste le peuple de Dieu, avec son originalité, sans être dans sa terre. Car ce qui est fondamental pour Israël, c'est d'être constitué par Yahvé comme « peuple de l'alliance ». Le peuple en exil a gardé fidélité à son Dieu, et c'est de lui qu'est venu le souffle de renouveau qui allait marquer la suite de l'histoire d'Israël.

Cela nous amène à dire, enfin, que Dieu n'est pas lié à la « terre sainte ». La possession de celle-ci n'est pas essentielle pour vivre dans la fidélité à Yahvé. L'expérience de l'exil aura montré que le peuple d'Israël peut se constituer en peuple de l'alliance au dehors d'une terre donnée. C'est le signe d'une relativisation de la terre donnée par Dieu. Un attachement trop humain à cette terre n'a-t-il pas été une des causes du châtement ?

LA RÉORGANISATION APRÈS L'EXIL

La période de l'exil aura créé pour Israël un nouvel état de choses. Beaucoup de juifs ne rentreront pas en Palestine, mais resteront à Babylone, où ils se sont fait une situation. Ce sera plus net encore pour ceux qui avaient été exilés en d'autres régions. La terre de **Palestine ne sera plus le lieu où tous les juifs se trouvent rassemblés.**

Le temps de l'exil a montré que le judaïsme peut se vivre hors de la terre des ancêtres, et cette réalité ne fera que s'accroître.

Désormais la vie politique d'Israël sera bien réduite. Depuis la chute des royaumes, Israël ne connaîtra qu'environ cent trente années d'indépendance. Et Pompée mettra un terme définitif à cette situation. Mais malgré cela Israël pourra continuer à vivre avec sa spécificité de peuple de Dieu.

Un espoir de rassemblement sur la terre de Palestine va cependant subsister, et de façon vivace. Pendant la période qui va de la fin de l'exil à la venue de Jésus-Christ, les textes sacrés mentionnent l'établissement d'un lien très fort entre la restauration d'Israël, la récupération de la terre et la venue du Messie. C'est celui-ci qui restaurera (*Jr* 23 ; 30, 8-9 ; *Ez* 34, 23 ss ; 37, 25).

Israël est désigné comme un peuple choisi non pour revendiquer des privilèges (*Am* 3, 1-2), mais pour porter une responsabilité, celle de la réalisation du dessein divin. C'est cette réalisation qui est primordiale et, dans cette vue, Dieu emploie des moyens provisoires, à travers son choix d'Israël, mais dans un but universaliste (cf. *Jonas*, *Ruth*).

Les prophètes ont déjà annoncé que la restauration sera accomplie par « la seule grâce de Dieu » (*Is* 40). C'est ainsi qu'au moment de la royauté asmonéenne, on verra de larges sphères de juifs pieux qui voudront rester à l'écart du mouvement de reconquête de l'indépendance d'Israël, se contentant de jouir de la liberté de culte et de la possibilité de mettre en œuvre les observances légales. Ils attendent la délivrance, non pas de l'action des hommes, mais d'une intervention divine. Car, pour eux, Dieu se débarrassera des puissances de ce monde sans avoir recours à l'activité des hommes.

Certes, le peuple va rester attaché à ses institutions, qu'il tentera de remettre debout, mais, en même temps, grâce à l'intervention des prophètes, il sera amené à considérer la patrie future sous une forme nouvelle : c'est la nouvelle terre sainte, la nouvelle Jérusalem, centre d'une terre réunifiée qui prend l'allure d'un paradis retrouvé. Tout à la fois il s'agit d'une patrie humaine avec tout ce que cela comporte (*Is* 62, 2 ; 60, 9) et d'un autre côté on voit apparaître une conception idéalisée de la cité terrestre, qui tranche sur les conceptions nationalistes. Déjà elle tend à l'universel (*Is* 2, 2 ss ; 65, 17 ; 66, 18-21 ; *Ps* 47, 8). Une extension eschatologique de la signification de la possession de la terre est apparue. C'est l'homme juste, qui met en Dieu toute sa foi, qui la possédera (*Ps* 25, 13 ; 37, 3 ss).

Dès l'origine, le dessein de Dieu était marqué par l'aspect universel. En Abraham devaient être bénies toutes les familles de la terre (*Gen* 12, 3). Maintenant Sion doit devenir « la mère de toutes les

patries » (*Ps* 87). Les désastres successifs subis par Israël montreront que l'histoire politique du monde ne tourne plus autour de lui. Dieu se révèle comme le Seigneur du monde. L'histoire n'est plus celle d'un Etat privilégié de Dieu, mais celle du monde. Les événements du temps prennent une portée universelle.

Au moment de la venue du Christ, nous constatons que certains milieux juifs s'enferment dans le nationalisme, les particularismes, mais, lentement, le peuple est préparé à voir cela dépassé. Les « pauvres » aspirent à la venue de l'envoyé de Dieu qui établira le peuple nouveau, sans d'ailleurs bien réaliser ce que seront cet envoyé et ce peuple. Certes ils sont encore peu nombreux à vivre de cette espérance. C'est le « petit reste » qui se tourne vers celui en qui tout va se résumer. Et c'est de ce peuple de l'espérance que va naître Jésus-Christ.

LE CHRISTIANISME PRIMITIF ET LA « TERRE »

Le Christ lui-même va se trouver mêlé aux divers courants qui traversent le messianisme. Que sera ce Messie ? Guerrier victorieux pour les uns, roi qui établira sur terre un puissant royaume d'Israël, par lequel Dieu régnera sur le monde. Pour d'autres, le Règne de Dieu se réalisera en dehors des contingences terrestres, dans un cadre cosmique, et le réalisateur en sera le « Fils de l'Homme » (cf. *Dn* 7, 13).

Jésus va refuser toute compromission avec le mythe d'un messianisme qui serait la réalisation d'un empire théocratique aux dimensions du monde et dont Jérusalem serait le centre. Et cela va à l'encontre de tout un courant de l'opinion publique qui voudrait faire de lui le souverain d'un tel royaume (*Jn* 6, 15). Jésus refuse la confusion entre le dessein de Dieu sur son peuple et le problème politique qui se pose alors en Palestine. Il n'apporte son soutien ni à la lutte menée par les zélotes pour restaurer le royaume d'Israël, ni aux sadducéens collaborateurs du pouvoir, ni aux pharisiens qui s'accommodent de la situation. Il laisse se poursuivre le libre jeu des choix politiques. Sa mission est l'annonce du Royaume de Dieu, qui a un caractère universel et ne peut se confondre avec aucun royaume d'ici-bas. Désormais les perspectives étroitement terrestres des promesses prophétiques sont définitivement dépassées. Ce n'est pas dans un peuple ou un pays particuliers que se réalise le Royaume. Le dessein de salut, qui jusque-là privilégiait Israël, est étendu à l'univers (*Ac* 1, 8 ; *Mt* 28, 16). Le salut passe par l'ancien peuple d'Israël pour rejoindre l'humanité (*Mt* 10, 6). Juifs et païens sont à égalité au sein du Royaume, dans toutes les dimensions de leur existence. Ils ont reçu un même appel.

En Jésus-Christ, Homme-Dieu, les signes (Temple, Jérusalem, Terre) vont devenir la réalité qu'ils voulaient signifier. Pour que la réalité temporelle de ces signes soit déçue, il a fallu la mort et la résurrection du Christ (*Jn 10, 17 ; 17, 4*).

Le Corps du Christ, avec toute son extension eucharistique, ecclésiale, est désormais le lieu de la rencontre entre Dieu et les hommes, signe et réalité de la présence divine ici-bas. Temple, Ville Sainte, Terre, en étaient la figure, sans doute suggestive, mais imparfaite, provisoire et dépassée.

La terre de Palestine avait été donnée à Abraham et à sa descendance pour y réaliser une mission. Pendant un temps, cette descendance était comprise comme étant le peuple juif. Avec le Christ intervient l'universalisation de la promesse. La descendance d'Abraham, c'est le nouveau peuple de Dieu, qui s'étend aux dimensions de l'univers. Et la terre entière est le champ d'action qui lui est proposé pour réaliser le dessein divin : l'établissement du Règne de Dieu. Ce qui fait que dorénavant ne peut plus être revendiqué au nom de Dieu, pour réaliser pareille mission, un territoire déterminé. Il n'y a pas de revendication territoriale possible au nom de la religion. Une telle revendication ne peut être fondée que sur des principes de justice, également valables pour tous. Cela n'est plus de l'ordre religieux proprement dit, comme Jésus l'a montré en se démarquant des conceptions nationalistes de son temps. Le Royaume est lié à l'établissement, dès maintenant, du règne de la justice, non pas pour un seul peuple, mais pour tous les hommes.

L'important, aujourd'hui, n'est plus la possession de la terre de Palestine, qui n'est pas l'héritage véritable ; c'est la recherche du Royaume de Dieu et de sa justice (*Mt 6, 33 ; Lc 12, 31*). Il s'agit d'une véritable « possession » de Dieu, qui communique directement avec son peuple en son Fils, comme autrefois il communiqua avec lui au Sinaï. A travers le don de son Fils, c'est Dieu lui-même qui se donne à son peuple. Cela dépasse infiniment le don d'une terre, qui était le signe, maintenant réalisé, de cette donation. Ce signe peut donc disparaître. D'ailleurs nous restons dans la continuité de l'Ancien Testament. Déjà dans la réflexion du Deutéronome ou d'Ezéchiel, la possession de la terre était une étape, le but étant Dieu lui-même. En Jésus-Christ, l'étape décisive est franchie. Pour lui les temps eschatologiques sont déjà là. Posséder la terre de Palestine est bien secondaire pour lui, qui demandera qu'on sache **laisser sa propre terre à cause de lui et de l'Evangile.**

LA SITUATION DES JUIFS APRÈS LE CHRIST

Après la ruine de Jérusalem, les juifs ne purent se faire à l'idée que désormais tout était fini en fait d'indépendance politique. Les espérances messianiques restaient toujours vivaces. En fait Israël cessait d'exister en tant que nation. Les répressions sanglantes après la révolte de Bar Kochba étaient là pour souligner la chose. Aussi les rabbins des générations suivantes feront-ils tout pour modérer la croyance en l'apparition immédiate d'un rédempteur.

Désormais, les juifs vont être une minorité dans la Province romaine de Palestine. Et alors se posera le problème de la propriété des terres de ceux qui quittent le pays, car leur vente promet une vie mêlée à celle des non-juifs. En fait, les terres seront vendues et passeront entre les mains des occupants romains. Les pèlerinages à Jérusalem vont continuer, mais la Ville Sainte n'est plus toujours considérée comme essentielle à la vie juive. Ce qui va devenir important, c'est l'édification des trois assises institutionnelles du judaïsme : la Torah, le culte, la charité (cf. Simon le Juste).

Les juifs vont garder une confiance inébranlable dans la justice divine, espérant obtenir la remise de leurs fautes par le repentir et la fidélité à la Torah. La consolidation interne du judaïsme doit se réaliser dans la fidélité à Dieu.

Face au judaïsme, quelle sera l'attitude des communautés chrétiennes ? Si le salut n'est plus lié à la possession d'une terre, les juifs ne sont pas pour autant mis hors du plan de salut (*Rm 11, 1-2*). Ce sont eux qui se tiennent hors de cette voie, tout en étant invités à reconnaître son existence et sa venue. La nouvelle alliance se fonde sur un dépassement de l'Israël selon la chair. Même le refus de la foi concourt à la réalisation de la promesse (*Rm 9, 14-18. 22. 23*). Le don total de lui-même est demandé au peuple de Dieu pour permettre l'universalisation du salut. L'attitude de refus de la part d'Israël sert le dessein de Dieu. C'est ce qui montre bien que la fidélité de Dieu est irrévocable, même à travers le châtement (*Rm 11, 11-12*). Israël n'est point parvenu au but auquel devait le conduire la Loi (*Rm 9, 31-32*). Il n'en a pas compris la finalité (*Rm 10, 19*). Le refus de la foi va ainsi mettre en relief la liberté divine dans l'élection. Concernant le don de la terre, le fait qu'avec le Christ sa possession cesse de faire partie des privilèges d'Israël, n'est pas en soi la conséquence d'un châtement divin. A travers le don du Christ à son Père, cette terre prend une dimension et une signification nouvelles pour ceux qui sont devenus croyants dans le Christ et ont reconnu la venue du Royaume. Et si la chute de l'Etat d'Israël peut être considérée comme un châtement divin, c'est dans la mesure

où le refus de croire a enfermé Israël dans ses privilèges et où sa fermeture sur lui-même, dans ses lois et ses particularismes, l'a empêché de comprendre que le Royaume est déjà là et que les promesses sont définitivement réalisées.

Malgré cela, Israël reste en puissance héritier de la promesse. Le véritable Israël de Dieu ne sera réuni que lorsque l'Israël ancien aura répondu à l'appel de son Dieu. La faute commise n'est pas définitive. Un jour l'alliance annoncée par les prophètes se réalisera pour l'ensemble d'Israël. Mais, dans cette perspective qui reste liée au Christ, il ne peut être question de retrouver les particularismes religieux, telle une terre possédée exclusivement. Il ne pourra y avoir « juifs » d'un côté et « païens » de l'autre. Tous seront réunis dans le Christ (cf. *Ep* 2, 11-22). « Il n'y a pas de différence entre le grec et le juif » (*Rm* 10, 12).

L'accomplissement de la promesse en Jésus-Christ est définitif. C'est en lui seul que toute l'existence humaine trouve sa signification. C'est donc en lui que la promesse de la terre trouve son sens nouveau. Tous sont appelés à se mettre en marche vers la reconnaissance de cette réalisation en Jésus-Christ. En lui, tout a été donné à tous, chaque territoire à ceux qui y habitent. Et tous sont enfermés dans l'infidélité, comme tous sont délivrés de celle-ci par la mort-résurrection du Christ. Toute l'histoire d'Israël est transmise à l'humanité entière. C'est une vaine ambition que de vouloir continuer une histoire qui est en fait révolue.

AUJOURD'HUI

Tout ceci nous amène à tirer un certain nombre de conclusions :

a. Nous ne pouvons assimiler « sionisme - Etat d'Israël » et « judaïsme ». — Si nous refusons de dissocier l'Ancien Testament du Nouveau, nous ne pouvons pas davantage accepter une lecture de la Bible qui serait d'un littéralisme excessif, sélectionnant les faits glorieux des juifs d'autrefois (textes nationalistes) au détriment des textes qui attestent un Dieu de jugement et de grâce. Dans l'Ancien Testament, se trouvent mêlées une attente nationaliste et une attente universaliste, eschatologique. D'autre part, la restauration davidique est liée à la venue du Messie (*Jr* 30, 8-9 ; *Ez* 34, 23). C'est progressivement que Dieu a révélé son dessein universel à Israël. Celui-ci a été choisi en vue d'un témoignage universel. Et dans le sang du Christ la nouvelle alliance est scellée pour toujours et en plénitude.

Etant dépassés tout privilège et tout particularisme, la terre de Palestine ne peut plus appartenir à un groupe d'hommes au nom

d'un don divin, à l'exclusion de toute une partie de sa population. C'est une conséquence de l'universalisation du salut. Tout exclusivisme racial ou religieux doit être banni dans l'organisation de la Cité humaine.

C'est ainsi que nous ne pouvons que refuser d'assimiler le judaïsme avec l'Etat d'Israël ou le sionisme, ce dernier n'étant pas une doctrine religieuse, mais une idéologie politique. Qu'il exprime aujourd'hui un aspect de la judaïcité, c'est un fait. Mais il n'est pas pour autant le judaïsme comme religion. Autrement on en serait à une récupération de la religion au profit de visées politiques bien précises. La crédibilité du judaïsme, c'est sa recherche sincère de la glorification du Nom divin. Refuser l'assimilation judaïsme-sionisme, c'est encore une façon de respecter le judaïsme et d'en reconnaître les valeurs profondément religieuses.

b. La foi chrétienne n'implique pas le soutien des juifs sionistes. — Concernant les conséquences du don de la terre à Abraham, la position des juifs n'est pas unanime. Certes la position officielle et majoritaire du judaïsme est connue. Le sionisme en est l'expression politique. Les juifs non sionistes sont sans doute moins nombreux¹. Déjà en 1869, la conférence des rabbins tenue à Philadelphie déclarait : « Le but messianique d'Israël n'est pas la restauration de l'ancien Etat juif, mais l'union de tous les enfants de Dieu qui confessent le Dieu unique ».

Depuis, un courant anti-sioniste a toujours existé au sein du judaïsme. Car, pour les rabbins traditionnels, Dieu a exilé Israël à cause de ses péchés et il le rassemblera sur sa terre à la venue du Messie. Tant que celui-ci n'est pas venu, Israël doit rester dispersé.

Pour le chrétien, le respect de la foi juive ne peut impliquer l'acceptation d'une politique, même promue par la majorité de ceux qui professent cette foi. Vouloir respecter la bonne foi d'un certain nombre de juifs, cela ne peut amener à cautionner par des arguments bibliques une position que le Nouveau Testament considère comme révolue. Le respect que nous devons à toute foi ne peut signifier l'acceptation de toutes ses perspectives. La lutte pour la justice passe par une analyse politique, qui doit être dans toute la mesure du possible objective, fondée sur des critères politiques, sociaux, économiques... et non sur des critères religieux. Et les chrétiens sont bien placés pour savoir qu'au cours de l'histoire bien des arguments religieux ont été employés pour justifier des situations d'injustice. Il ne s'agit pas de soutenir un aspect de la foi juive contre un autre ou de se ranger du côté de la majorité. Les épreuves de l'Israël

1. Le livre d'Emmanuel Lévyntz, *Le Royaume de Dieu et le Royaume de César*, Beyrouth, 1973, est une illustration de la pensée de ces juifs.

biblique sont là pour nous montrer que la vérité ne se situe pas forcément du côté du plus grand nombre. L'infidélité comme la fidélité a ses aspects collectifs.

c. Le problème palestinien est un problème politique. — Depuis la résurrection du Christ, il n'y a plus de « terre sainte » dans le sens ancien du terme. Le signe de sa sainteté, le Temple, a été détruit dans la mort du Christ et, en ressuscitant, c'est le Nouveau Temple qu'il a bâti lui-même. La rencontre de Dieu n'est plus liée à la terre de Palestine, géographiquement limitée. Dieu se révèle partout où vivent des hommes. La terre de Palestine est désormais le lot de ceux qui y habitent, qu'ils soient juifs, chrétiens ou musulmans. Aucun d'entre eux ne peut en être exclu, de quelque façon que ce soit, au titre de sa religion, de même que personne ne peut en revendiquer à ce même titre la possession. En ce qui la concerne, le titre de possession est identique à celui qui vaut pour tout autre pays.

La Palestine devrait être aujourd'hui la terre du dialogue, de la réconciliation entre les religions et entre les peuples. Le sort des hommes de cette terre doit passer avant le sort des Lieux Saints, quelle que soit la légitime valeur sentimentale et spirituelle de ceux-ci. Car la considération envers le peuple qui habite ce pays ou qui en est chassé est une pierre d'achoppement quant à la crédibilité du témoignage que veulent porter à partir de ces lieux les trois grandes religions monothéistes.

L'essentiel, c'est d'être le peuple de Dieu, c'est en vue de cela qu'il y a eu promesse d'une terre à Abraham, pour qu'il puisse se constituer concrètement dans un espace défini. Mais, aujourd'hui, cet espace est étendu aux dimensions de l'univers. Et si les chrétiens savent que les promesses de l'Ancien Testament sont réalisées en Jésus-Christ, s'ils sont convaincus qu'il ne s'agit plus d'attendre mais d'accueillir celui que les prophètes ont annoncé et attendu, leur devoir envers le judaïsme n'est pas de l'enfermer dans une voie sans issue. Tout en respectant le judaïsme dans la foi, le devoir du chrétien, par son témoignage vivant et concret, n'est-il pas de l'aider à accueillir celui que le juif attend sans le reconnaître et que nous savons présent et vivant dans notre monde ?

L'Écriture ne peut être utilisée comme justificatif d'une entreprise humaine. C'est toujours comme interpellation et remise en cause prophétique que la Parole intervient dans l'histoire. Celle-ci est le « lieu » où Dieu nous parle. La recherche de la justice sur la terre de Palestine est avant tout un problème d'ordre politique. Tout blocage politico-religieux ne saurait qu'entraîner sur une fausse piste la recherche d'une solution à un problème si complexe en **lui-même. L'homme est appelé à prendre lui-même en main le sort**

de son peuple, de sa cité, dans la fidélité aux appels de Dieu, et non à demander à celui-ci de justifier ses actes. La foi n'est pas un préalable au combat politique. C'est à l'intérieur de celui-ci qu'elle se vit. L'Évangile n'a pas de solution propre au problème palestinien. Les hommes sont invités à la rechercher à partir d'une analyse politique. Et c'est celle-ci qui nous montre que, dans la situation actuelle, il y a des oppressions inacceptables au regard de l'homme et des valeurs humaines et spirituelles défendues par l'Évangile. Et par là même, il y a oppression inacceptable au nom de Dieu. On ne peut contraindre Dieu à revenir en deçà de son plan de salut universel.